



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de
l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée : IM075100382
Boite Postale 308 66403 CERET Cedex
Site web : randoceretane.org Contact : secretaire@randoceretane.org

Céret, le 2 septembre 2020

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 31 août 2020 à 14h30 à St Ferréol

Participant.e.s : Bernard LAMBERT (BEL), Jean-Pierre TARADELLAS (JPT), Eric SCHNEIDESCH (ERS), Arlette TARAMINI (ART), Maurice BÉNICHOU (MAB), Guy DENISE (GUY), Françoise TARADELLAS (FRT).

Excusé.e.s :

*Pilar LOPEZ (PIL) procuration à FRT, (FRB), *Guy RAMPON (GUY) procuration à ERS .
Claudette MONTEL (CLM). François BATLLE.

1. APPROBATION DU C .R. du C.A. DU 6 Juillet 2020.

Le compte-rendu a été approuvé.

GUD n'ayant pas participé à la réunion s'abstient.

2. REPRISE DES ACTIVITÉS

La pratique de la randonnée a été bouleversée par l'épidémie de Covid.

Nous n'avons pas retrouvé l'affluence d'avant confinement (très net pour les groupes marcheurs et promeneurs du mardi par exemple).

L.R.C. a le mérite d'avoir proposé à ses adhérents des activités sans interruption durant les 2 mois de juillet et août. Merci une fois encore aux fidèles animateurs.

Le renouvellement des licences sera un bon baromètre pour la reprise;

3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée Générale initialement prévue le Vendredi 25 septembre au Mas de Nogarède limite le nombre de participants à 60 personnes (distance obligatoire entre les chaises de 1m).

Afin de pouvoir organiser l'A.G. en respectant les recommandations sanitaires et ne limitant pas le nombre de participants, nous avons sollicité l'Office des Sports pour la mise à disposition du gymnase des Tilleuls et/ou des tribunes du Stade Fondecave pour l'organisation de l'A.G.(second choix).

FRT a sollicité la Mairie de Céret pour que nous puissions organiser l'A.G. dans ce gymnase.

Dès que l'accord de la ville sera obtenu, la date sera communiquée aux adhérents en même temps que leur sera envoyée la convocation.

De ce fait, il est décidé de reporter l'A.G. selon les disponibilités du Gymnase.

FRT adresse un mail à la Mairie pour libérer la location du Mas de Nogarède du 25.09.

ERS modifie l'information sur le site de LRC.

FRT s'assure auprès de la sous préfecture qu'aucune autorisation n'est requise

FRT formule la demande de matériel nécessaire soit 150 chaises, 4 tables et 3 grilles.

BEL, MAB, ERS et JPT réaliseront un test de disposition des chaises pour déterminer le nombre maximum de personnes pouvant être accueilli en respectant la distanciation.

... / ...

Organisation :

Nous nous limiterons à une stricte A.G. protocolaire : rapport moral, rapport financier, renouvellement des membres du C.A. et éventuellement présentation des séjours organisés par les animateurs. Il n'y aura **ni collation ni apéritif dinatoire**.

FRT . Invitations officiels :

- M. le Maire de Céret,
- M. Debesombes en charge du développement durable à la C.C.V.,
- M. le Député CAZENOVE,
- M. Garrabé et Mme ROLLAND Conseillers départementaux,
- Mme la Présidente du C.D.R.P. 66,
- M. le Président du club pyrénéen d'ARLES SUR TECH,
- M; le Président du club de LAROQUE DES ALBÈRES.

Autres actions :

- MAB ; ART ; ERS ; JPT ; GUD. RV à 16h. : aménagement du gymnase ; Chaises placées à 1m les unes des autres.
- FRT. : achat 50 masques et 2 distributeurs hydro-alcoolique..
- BEL. : affichettes sur les portes « PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE » se « LAVER LES MAINS ».
- FRT. : organisation de l'émargement.
- FRT. : "chasse" aux pouvoirs (pour que l'A.G. puisse légalement délibérer, il faudra 100 membres présents et ou représentés soit 1/3 des inscrits).
- BEL. : adresse un mail aux animateurs pour les inciter à proposer des séjours.

4. **FORUM DES ASSOCIATIONS** – samedi 5 septembre stade Fondecave de 9h à 12h

Présents : BEL ; ERS ; ART ; JPT ; PIL ; FRT

Documents : Programme Septembre ; fiche d'adhésion ; flyer Rando Santé ; flyer L.R.C.

FRT récupère flyer Marche Nordique au Comité.

RV à 8h au Stade Fondecave pour la mise en place.

5. **C.A. RENOUELEMENT DES MEMBRES**

Arrivent au terme de leur mandat de 3 ans JPT ; GUR, PIL, BRR et FRT.

Ont indiqué candidater pour un nouveau mandat de 3 ans JPT, GUR, FRT et PIL

CLM a confirmé son souhait de démissionner dès à présent.

Il faut donc au moins 2 candidats pour compléter le C.A.

Appel est fait aux administrateurs présents de faire la promotion de cette fonction et ainsi renforcer le groupe.

6. **ENQUÊTE HONORABILITÉ**

Les animateurs et administrateurs ont adressé leur adhésion avec l'acceptation.

Nous n'avons pas à ce jour eu de retour négatif.

7. **OPERATION "SENTIERS PROPRES"**

Constat est fait que des déchets de toutes sortes souillent nos merveilleux sentiers de randonnée. BEL soumet l'idée de médiatiser une opération de nettoyage avec le soutien financier de la C.C.V.

.../...

Il s'agirait, sur une matinée, de constituer des équipes de 4 personnes "armées" de pinces et sacs poubelle qui ramasseraient tous les déchets trouvés sur les sentiers de randonnée (papiers, canettes alu, masques chirurgicaux, etc) dans des conditions de sécurité strictes. L'opération se ferait sur les sentiers autour de Céret les plus fréquentés (Balcon de Céret, Le Ventous, Saint Ferréol, Dolmen de la Sureda et le Chemin des Mas).

Le C.A. approuve cette initiative.

BEL prend l'attache de la C.C.V. – Odessa ROIGT pour le développement durable et Jacques SANCHEZ pour la gestion des déchets.

Une date sera retenue lors du prochain C.A..

Dernière minute : La C.C.V. soutient totalement cette initiative. Nous aurons la prise de position des élus dans les prochains jours.

8. ENVOI DES LICENCES

BEL suggère de ne plus envoyer par courrier les licences (enjeu financier 3 à 400€).

Les membres du C.A. se partageront la distribution lors de la première réunion post A.G..

9. DIFFUSION FLYER RandoSanté®

Quel intérêt de distribuer le nouveau flyer construit par la F.F.R. au corps médical ?

L.R.C. a diffusé son propre flyer il y a 1.5 ans auprès de 80 professionnels de santé (médecins, kinés, infirmières) sans aucun retour.

De plus, pour cause de Covid-19, les médecins ont supprimé tous documents de leurs salles d'attente.

L.R.C. ne donnera pas suite.

10. OCTOBRE ROSE

Octobre 2020 célébrera la 27^{ième} campagne d'information sur le dépistage précoce et de lutte contre les cancers du sein.

L'Association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant, en dialoguant et en mobilisant, durant tout le mois d'octobre.

La Randonnée Cérétane a programmé une randonnée ouverte à tous le DIMANCHE 25 OCTOBRE 2020.

JPT propose 2 variantes au départ de la Mairie de Céret :

Sentier de Saint Ferréol jusqu'à la croix (Pc 237) puis

1. on part à droite et encore à droite pour rejoindre la voie verte,
2. on part à droite et on longe la grange "Saqué" pour rejoindre la verrière du Château Aubiry puis la voie verte.

ERS et JPT feront les 2 variantes pour obtenir précisément les informations techniques (dénivelé, longueur et IBP) et le prochain C.A. choisira.

PIL confectionne une centaine de nœuds avec ruban rose et épingle (ruban un peu plus large que celui utilisé pour la marche du téléthon 2019).

11. SEMAINE BLEUE du 5 au 11 octobre

Mme Brigitte Baranoff, adjointe au Maire de Céret, nous a sollicités pour l'organisation d'une rando dans le cadre de la Semaine Bleue.

La Semaine Bleue 2020 a pour objectif de développer et de valoriser la place que les aînés doivent occuper dans la Communauté et quelque soit leur âge et leur autonomie.

.../...

Il a été décidé de programmer une RandoSanté® le jeudi 8 octobre, animée par BEL et JPT.

FRT transmet ces informations à la Mairie de Céret et sollicite un RV avec le Président BEL (inscriptions ? circuit ? déclaration ?).

GUD Prépare une boîte « tirelire » qui servira pour les manifestations à venir : Octobre Rose , marche du Téléthon..

12.PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITÉS :

MAB informe le C.A. que Jacques COURTEAU prépare la rando du nouvel an et prévoit dans ce cadre l'organisation d'un repas à l'issue de la rando dans une salle du village d'OMS.

BEL rappelle qu'en notre qualité d'association affiliée à la F.F.Randonnée, nous devons respecter scrupuleusement le protocole de reprise des activités édicté par la fédération.

Le protocole - version mise à jour le 20 août dernier - indique de manière très explicite qu'un animateur d'un club fédéré ne doit pas organiser de repas ou pot ou festivité.

Si cette clause existe encore dans le protocole qui sera en vigueur à cette époque, le site de L.R.C. ne devra pas promouvoir ce repas.

Prochain C.A. : lundi 28 septembre 2020 14h.
2 Rue Jean Amade (?)

La Secrétaire

Françoise TARADELLAS

Le Président

Bernard LAMBERT